REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURGES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 21 FÉVRIER 2022 à 18 HEURES

Salle du Conseil Municipal de la Mairie de Bourges

Nombre de membres en exercice	Présents	Excusés	Absents	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation
70	54	1	2	15 février 2022	15 février 2022

Présents: Irène FELIX, Jean-Louis SALAK, Marie-Christine BAUDOUIN, Gérard SANTOSUOSSO, Yvon BEUCHON, Patrick BARNIER, Bernard DUPERAT, Bernadette GOIN-DEMAY, Bruno FOUCHET, Denis POYET, Corinne LEFEBVRE, Evelyne SEGUIN, Alain MAZE, Catherine PALLOT, Marc STOQUERT, Christine CHEZE-DHO, Constance BONDUELLE, Magali BESSARD, Céline MADROLLES, Hugo LEFELLE, Catherine MENGUY, Renaud METTRE, Nadia NEZLIOUI, Alex CHARPENTIER, Frédérique SOULAT, Alain BOUQUIN, Corinne TRUSSARDI, Sakina ROBINSON, Mustapha MOUSALLI, Joëi ALLAIN, Régis MAUTRE, Jean-Marc BARDI, Philippe MOUSNY, Marcella MICHEL, Alexia FRANQUES, Martial REBEYROL, Justine SINGEOT, Ludwig SPETER-LEJEUNE, Valérie CHANTEFORT, Valérie CHAPAT, Dominique GILLET, Mélanie CELEGATO, Pierre GUILLET, Béatrice FOURNIER, Christian JOLY, Nicole HUBERT, Philippe DEBROYE, Gaëlle FLEURIER-LEFORT, Didier PRUDENT, Franck BRETEAU, Nadine MOREAU, Christine DAGAUD, Annie JACQUET, Yvonne KUCEJ

Excusé : Daniel GRAVELET

Absents: Urbain NTARUNDENGA, Thibaut RENAUD

Pouvoirs : Yann GALUT donne pouvoir à Mme la Présidente Richard BOUDET donne pouvoir à Mme la Présidente Stéphane GARCIA donne pouvoir à Corinne LEFEBVRE Stéphane HAMELIN donne pouvoir à Evelyne SEGUIN Olivier CABRERA donne pouvoir à Constance BONDUELLE Pierre-Henri JEANNIN donne pouvoir à Céline MADROLLES Yannick BEDIN donne pouvoir à Corinne TRUSSARDI Jean-Pierre PIERRON donne pouvoir à Frédérique SOULAT France LABRO donne pouvoir à Catherine MENGUY Marie-Hélène BIGUIER donne pouvoir à Magali BESSARD Philippe MERCIER donne pouvoir à Martial REBEYROL Elisabeth POL donne pouvoir à Ludwig SPETER-LEJEUNE Eric LE PAVOUX donne pouvoir à Marie-Christine BAUDOUIN

Mme Constance BONDUELLE et Mme Alexia FRANQUES sont désignées secrétaires de séance

Domaine: 7.1.1 Débat d'orientation budgétaire

- 13 -

Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) pour 2022

Présidente de séance : Mme Irène FELIX

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier les articles L2312-1 et L5211-36;

Vu le rapport d'orientations budgétaires annexé ;

Vu l'avis favorable de la Commission Finances, Ressources Humaines, Contractualisation, Accessibilité et Bâtiments Communautaires du 25 janvier 2022 ;

Considérant que le Code Général des Collectivités Territoriales impose d'organiser un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois qui précèdent l'examen du Budget Primitif.

Le support de ce débat est constitué du Rapport d'Orientations budgétaires (ROB) ci-joint, comprenant les orientations budgétaires proposées pour 2022, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette.

Conformément aux dispositions de la Loi NOTRe, il contient des éléments sur la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs.

La Loi NOTRe fait également obligation de mettre ce rapport en ligne sur notre site internet après adoption de la délibération.

Mme Irène FELIX rapporteur entendu, le Conseil Communautaire

DECIDE à l'unanimité

• de prendre acte de la communication des éléments relatifs au Rapport d'Orientations Budgétaires et de la tenue du présent débat.

Acte rendu exécutoire après

Dépôt électronique de la Préfecture le

7 8 FEV. 2022

Affichage du

7 4 FEV. 2022

Pour la Présidente et par délégation La Responsable du Service des Assemblées

Annick GRELAT

Fait à Bourges, le 22 février 2022

Pour la Présidente et par délégation,

Le Vice-President,

chard BOUDET

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la transmission au Représentant de l'Etat et de sa publication ou de sa notification.